

Genève, le 04/12/2013

Promettez-moi de partager avec vous les progrès réalisés par mon pays, l'Algérie, dans la mise en œuvre de l'article 5 et ce, du 27 novembre 2004 au 31 octobre 2013.

Le bilan des mines artificielles découvertes et détruites ~~durant cette période~~ s'élève à : 881 323

Les travaux entrepris ont permis le nettoyage de : 6 704,65 hectares.

La zone déminée de la commune de Bab El Assa dans la wilaya de Tleuenc est en instance de renvoi aux autorités locales.

Les unités militaires en charge de l'exécution du programme national de nettoyage sont, en ce moment, déployées en 5 endroits du territoire national :

- dans la commune de BOUKANOUN / Tleuenc ;
- " TOGHRAR / Naâma ;
- " Aïn EL KERMA / EL Tarf ;
- " Aïn ZERROUK / Tébessa ;
- " ZAAROURIA / Souk Ahras.

Les travaux se déroulent en conformité avec le programme national de nettoyage, adopté lors de la 11^e Assemblée des Etats parties.

Je vous remercie.